



## Autorisation permis de construire

Par **Caroline79**, le **18/06/2012 à 21:30**

Bonjour,  
Bonjour,  
Mes parents sont propriétaires d'un terrain de 7 hectares au milieu desquels ils ont une belle maison. N'étant pas agriculteurs, ils n'utilisent pas ce terrain qui en majorité une prairie et une minorité de forêt. Ils souhaiteraient nous donner, à ma sœur et à moi, seules héritières, une partie du terrain pour que nous puissions y faire construire nos résidences principales (sans pour autant toucher à la forêt) Mais le terrain est classé zone nature et il n'est pas permis d'y faire construire. Nous avons tenté une demande à la mairie lors d'une revision du pos, des discours incohérents nous ont été tenus, l'argument principal étant que lorsqu'on vieillit, il vaut mieux être en ville... Or nous avons 30 et 33 ans et partons plutôt du principe que nos enfants pourraient profiter de l'espace et que nous pourrions nous occuper de nos parents sur leurs vieux jours... (pour la petite histoire) Nous nous sentons bien seules et j'aimerais savoir s'il est possible d'entreprendre une démarche un peu plus officielle qui pourrait être jugée par des personnes impartiales. Je vous remercie vivement pour l'aide que vous pourrez nous apporter,  
Caroline